



andreherbreteau@orange.fr

## Contribution d'André HERBRETEAU

### Une nouvelle dimension fluvio-maritime pour la métropole

#### Réflexions à la suite de la séance de préfiguration d'un groupe de travail au sein du Conseil de développement

D'entrée de jeu, il faut, je pense, souligner les caractères positifs de la démarche de cette coordination qui souhaite amplifier les liens entre la ville, son fleuve et la mer :

- reconnaissance de tout l'intérêt que représente le Conseil de développement, de la qualité des réflexions et idées émanant de ses membres, au travers de la pluralité de leurs compétences respectives
- volonté, manifestée dès cette 1ère séance, de créer des échanges, allant au-delà de la seule présentation des projets : une réunion antérieure, tenue à l'automne dernier, s'était, à mon sens, un peu trop concentrée sur ce volet « présentation ».

Là, on a pu observer, d'un côté, des présentateurs à la fois sympathiques et humbles, mais néanmoins emplis d'enthousiasme et, de l'autre, une assistance fournie, composée de personnes habituées ou non à siéger fréquemment au Conseil de développement, allant jusqu'à apporter spontanément des idées nouvelles, en lien avec la métropole, le fleuve et la mer.

Le bien-fondé de la démarche se trouve ainsi justifié.

Les projets, divers et variés, d'importance inégale –mais c'est bien logique– sont effectivement en relation directe avec le développement de l'agglomération, raison d'être même de notre instance consultative.

Comme cela a été signalé par plusieurs participants, pendant les échanges et en fin de réunion, cet atelier de travail devrait s'attacher à auditionner des personnalités ou institutions adéquates :

- le Grand Port Maritime et les organismes consulaires (Chambre de Commerce de Nantes et Saint-Nazaire) sur leurs perspectives réelles d'avenir (il serait vraisemblablement opportun à cet égard de reprendre connaissance de ce qui avait été dit, à Saint-Nazaire, lors d'une soirée où les acteurs

économiques en relation avec le port avaient déjà présenté aux Conseils de développement de Nantes et Saint-Nazaire l'actuel et le futur en ce domaine)

- les aménageurs du territoire, Nantes Métropole, SAMOA...On peut notamment songer à ce propos à l'île de Nantes, au Bas Chantenay, à la ZAC des Iles...
- les personnes compétentes ou en responsabilité en matière de questions culturelles, historiques, touristiques ou festives liées au fleuve ou au port.

De cette façon, tout en recherchant un équilibre entre l'enthousiasme indispensable et des rêves qui pourraient s'avérer difficiles à atteindre, il devrait être possible d'avancer sur plusieurs projets, en les faisant mieux correspondre à des perspectives empreintes d'une réalité quasi assurée, qu'il s'agisse d'avenir économique, d'aménagement du territoire, urbanisation ou déplacements/franchissements.

Il semble en conséquence primordial de sensibiliser ces interlocuteurs à la prise en compte des objectifs d'une nouvelle dimension fluvio-maritime, tant cette dernière paraît se situer en corrélation étroite avec plusieurs enjeux stratégiques d'intérêt métropolitain.